

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
MAIRIE DE SAINT-LÉONARD

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du.....09 Mars 2012

---

---

Présents : M.MADEDU, B.MARIATTE, A.MASSON, P.GALLION, JM.GAUSSURON, MH.CUNIN, MP.RICHARD, D.WEBER, F. MICHALOVITCH, MH CUNIN, JM PIERRET.

Absents : ML. LAUSMANN, A. HERRY

Absents excusés : F. CLAUDON donne procuration à JM GAUSSURON

F. LAMBERT

Secrétaire : Françoise MICHALOVITCH

**1) Aménagement de la Rue de la Gare : demande de subvention:**

Considérant la dégradation avancée de la chaussée, l'état des trottoirs rue de la Gare et le besoin de sécuriser l'accès des piétons à la gare, le Conseil Municipal vote la réalisation de ces travaux ainsi que la rénovation du réseau pluvial et de l'éclairage public et sollicite une subvention auprès du Conseil Général.

**2) Aménagement de la bibliothèque et du bureau de l'ALSH : demande de subvention:**

Les locaux de la bibliothèque municipale au « Saumon » sont devenus trop étroits. Le Conseil Municipal décide de l'agrandir et de déplacer l'entrée rue de l'Eglise ce qui augmentera sa fréquentation et permettra de créer un bureau à la directrice de l'ALSH afin d'améliorer la confidentialité et l'accueil du public. Le Conseil Municipal sollicitera une subvention auprès du Conseil Général pour financer une partie des travaux.

**3) Rénovation du réseau d'eau rue d'Alsace: demande de subvention :**

La canalisation d'eau longeant la RD 415, du n°73 au n°281, étant vétuste et faisant l'objet de fuites d'eau, Monsieur le Maire évoque la nécessité de la remplacer. Le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux et sollicite une aide auprès du Conseil Général.

**4) Programme routier 2012 : demande de subvention:**

Monsieur Le Maire expose à l'Assemblée le besoin de rénover les voies communales suivantes : Chemin du Préaupré, rue de l'Eglise, une partie de la route de Mardichamp, chemin des Diligences, chemin du Haut Bourbier, chemin du Gros Pré, chemin Derrière la Ville. Le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux pour la somme de 20 825,35 TTC et demande une subvention au Conseil Général des Vosges.

**5) Branchement des particuliers au réseau d'eau potable: demande de subvention:**

La commune envisage d'instruire une dizaine de permis de construire en 2012. Ces permis nécessiteront des branchements au réseau d'eau potable afin de réduire le coût de ces raccordements le Conseil sollicite une aide au Conseil Général des Vosges.

**6) Electrification rurale-Extension du réseau électrique: Alimentation BT d'une parcelle :**

Il est nécessaire de prévoir une extension du réseau électrique basse tension pour un coût estimé à 8400€TTC afin de procéder au raccord d'une maison, Route de Sarupt. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet et autorise la réalisation des travaux par le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges.

**7) Génie civil du réseau téléphonique d'une parcelle :**

Monsieur le Maire rappelle le besoin d'effectuer l'enfouissement du réseau téléphonique à Sarupt. Le Conseil Municipal vote l'enfouissement RT pour une valeur de 1686.36€.

**8) Achat de terrain : section AL N°131 Lieu dit « Les Roches »**

Monsieur le Maire rappelle la proposition de vente de terrains (Section AL n° 131, parcelle attenante au château d'eau à Sarupt) faite pas la SAFER. L'Assemblée donne un avis favorable à cet achat pour une superficie totale de 5597m<sup>2</sup> et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs.

**9) Achat de terrain section AK N° 9-10-14-15 Lieu dit « La Louvière »:**

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
MAIRIE DE SAINT-LÉONARD

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du.....09 Mars 2012

---

---

Afin de restaurer le chemin du Pont de la Loge pour faciliter l'exploitation et l'extraction du bois de la forêt communale, Monsieur le Maire propose d'acquérir ces parcelles au lieu dit « La Louvière » pour une surface de 2710m<sup>2</sup> et pour une valeur de 6000€ +frais de notaire. Le Conseil Municipal emet un avis favorable et autorise Monsieur Le Maire à signer tous documents relatifs à cet achat.

**10) Achat de terrain section AC N°35 Lieu dit « Le Village »:**

La parcelle constitue un intérêt environnemental pour l'école de Saint-Léonard et pourra servir de station de pompage pour l'arrosage, les sapeurs-pompiers ou le nettoyage du réseau d'assainissement. L'Assemblée donne un avis favorable à cet achat et autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs.

**11) Projet d'aménagement de la forêt communale établi par l'ONF- Zone Natura 2000:**

La délibération concernant le projet d'aménagement de la forêt communale en Zone Natura 2000 a été remise à plus tard.

**12) SMIC : Demande d'adhésion de la commune le Ligneville:**

Le Conseil Municipal accepte la demande d'adhésion au SMIC de la commune de Ligneville.

Vu par nous, Maire de la Commune de **SAINT-LÉONARD**.....  
Pour être affiché le 15 Juillet 2011 à la porte de la Mairie,.....  
Conformément aux prescriptions de l'Article 56 de loi du 5 Août 1884.  
A.....SAINT LEONARD....., le 17 Mars 2012

**Le Maire,  
Marc MAEDDU**